Image not found or type unknown

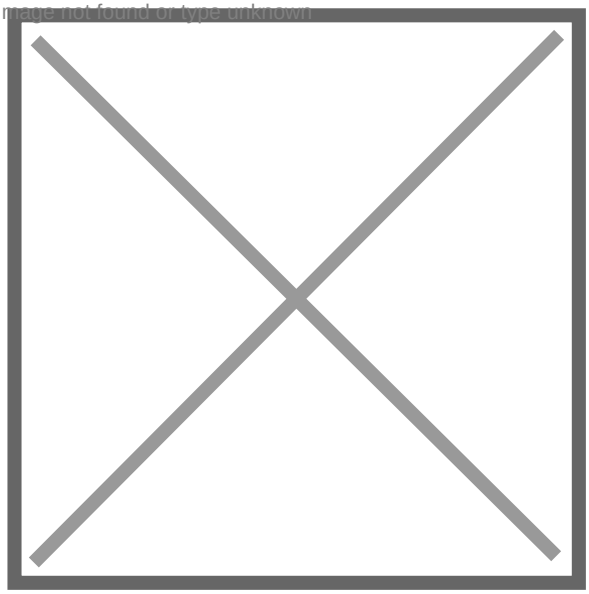

Anualisation des heures sur un cdd

Par **adelmimi**, le **30/06/2015** à **18:20**

bonjour je suis actuellement en cdd (durée 10mois et 17 jours) ccn66 en IMPRO donc 208 jours d'ouverture. je ne suis pas d'accord avec ma directrice sur le calcul de mes heures qui sont annualisé elle me dit que je doit j'aurai du effectué sur cette durée 1456 h sauf que ce temps est censé être pour une année civile nous avons donc voulu calculé au réel ce que j'aurai du effectué ce qui donne :
1456/12= 121,33/ mois en moyenne ce chiffre qu'on multiplie par dix mois et demie (durée de mon contrat)
121,33*10,5= 1274
c'est ce que j'aurai du effectué seulement aujourd'hui mon total d'heures réelles effectuées est de 1391,68 h
Du coup personnes ne sait réellement comment ce calcul le nombre d'heures que j'aurai du effectué sachant que mon contrat n'est pas sur douze mois!!
quelqu'un pourrait il m'éclairer??
merci bien

Par **foutrader**, le **30/06/2015** à **20:39**

votre contrat n'est pas annualisé, si ce n'est pas 12 mois !! c'est un CCD classique, donc tout doit etre ecrit sur votre contrat de travail. (pour info, c'est sur une base de 22 jours ouvrables sur 30 jours le calcul mensuel). Base mensuel etant de 151 h 67 (35 X 4.333)!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés